INSTITUT D'ÉTUDES AVANCÉES DE PARIS

Organisez votre manifestation scientifique à l'IEA de Paris 2024-2025
Appel à propositions
Date limite de dépôt des candidatures : le 23 mai 2024

L'Institut d'études avancées (IEA) de Paris est un institut de recherche qui accueille des chercheurs internationaux en SHS de haut niveau pour des séjours de recherche semestriels ou annuels, et expérimente des formats de recherche collaborative innovants associant le monde non-académique. Il favorise les échanges interdisciplinaires et le développement de liens entre ses résidents et la communauté scientifique parisienne et francilienne, contribuant ainsi au rayonnement des sciences humaines et sociales françaises à l'international.

Plusieurs institutions de recherche franciliennes sont membres et partenaires de l'IEA de Paris. L'institut entretient avec elles des relations privilégiées en vue de favoriser des interactions scientifiques dans le domaine des SHS et au-delà.

A cette fin, l'IEA accueille chaque année des manifestations scientifiques organisées à l'initiative de ses partenaires dans ses locaux de l'Hôtel de Lauzun, sur l'île Saint-Louis, un site patrimonial remarquable du XVIIe siècle mis à sa disposition par la Ville de Paris.

Le présent appel à propositions offre la possibilité aux chercheurs et enseignants-chercheurs des institutions partenaires de l'IEA de soumettre un projet de manifestation scientifique qu'ils souhaitent voir accueillie à l'Institut.

Afin d'en simplifier la gestion budgétaire et leur organisation, l'IEA modifie la périodicité d'accueil des événements, devenant calendaire et non plus universitaire. **Ainsi, ce présent appel à projets concerne la période de septembre 2024 à décembre 2025 et exceptionnellement, du fait de sa plus grande étendue, chaque institution partenaire disposera d'une journée de plus, soit un total de quatre jours.**

Pour chaque manifestation, L'IEA mettra gracieusement ses salles de réunion et leurs équipements à disposition des organisateurs des événements retenus. Il n'apporte pas de financement, l'organisateur doit donc assumer les coûts additionnels.

Eligibilité

Sont concernés par cet appel tous les chercheurs et enseignants-chercheurs membres d'une institution partenaire de l'IEA ou d'un de ses laboratoires :

- Sorbonne Université
- Université Gustave Eiffel
- Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3
- Université Paris Cité
- Université Paris Nanterre
- Université Paris-Saclay
- Université Paris I - Panthéon Sorbonne
- EHESS
- EPHE-PSL
- ENS-PSL
- FMSH
- Inalco
- CNRS

Les manifestations éligibles sont les colloques, journées d'étude et séances de séminaire portant sur toutes thématiques au sein des sciences humaines et sociales, ou en lien avec elles. Une préférence sera donnée aux événements internationaux et interdisciplinaires.

Périodes d'accueil

Des événements peuvent être proposés pour les trois périodes suivantes :

- **Du 23 septembre au 13 décembre 2024**

- **Du 13 janvier au 6 juin 2025**

- **Du 22 septembre au 12 décembre 2025**

Aucune manifestation ne pourra être accueillie les samedis, dimanches et jours fériés.

Il est vivement recommandé aux organisateurs des manifestations de proposer plusieurs possibilités de dates pour faciliter la coordination entre les différentes demandes.

Conditions d'accueil

L'IEA de Paris dispose de deux salles de réunion, situées dans la partie patrimoniale bâtiment :

- ***La Salle des Gardes***, au 1er étage en format « conférence » (rangée de chaises en face d'un pupitre ou d'une table d'orateurs) pouvant accueillir jusqu'à 72 personnes maximum.

- ***L'Antichambre***, au deuxième étage en format « table ronde » pouvant accueillir environ 30 personnes (21 autour de la table).

Dans les deux salles, l'IEA peut mettre à disposition des organisateurs : chaises, tables, et pupitre, un ordinateur PC portable, un écran et un système de vidéo-projection. La salle des gardes dispose également de matériel de sonorisation (micros et amplis).

Sous réserve de coordination avec l'équipe de l'IEA, il est possible d'organiser pause-café, déjeuner et cocktail dans la cour ou la cafétéria de l'Institut au rez-de-chaussée (en fonction du nombre de convives).

Pour des raisons de sécurité, l'inscription préalable aux manifestations se tenant à l'IEA de Paris est obligatoire. Il reviendra également aux organisateurs de gérer l'accueil du public et de faire respecter les consignes durant toute la durée de la manifestation.

Toutes les informations précises relatives à l'accueil des manifestations seront communiquées lors de la prise de contact pour leur organisation.

Dossier de candidature

Le formulaire de proposition de manifestation regroupe les informations essentielles sur la manifestation : organisateur principal ; titre, thème ; dates possibles de l'événement ; comités d'organisation et scientifique ; nombre de personnes attendues.

Le formulaire de proposition est accessible en cliquant sur le lien ci-dessous et doit être rempli le 23 mai 2024 au plus tard.

Une fois le formulaire envoyé, veuillez nous en informer en adressant un mail à l'adresse colloques@paris-iea.fr. Vous recevrez alors une confirmation de sa bonne réception.

Remplir le formulaire (https://forms.gle/pReS99tCUm2MoggK8)

Procédure de sélection et notification

L'IEA de Paris examinera tous les dossiers reçus et proposera à titre indicatif à chacune de ses institutions partenaires un classement par ordre de priorités en fonction des thèmes et dates des événements proposés.

La direction ou la présidence de chaque institution partenaire fera le choix final parmi toutes les propositions la concernant.

Après résolution des éventuels conflits de dates, l'IEA notifiera les organisateurs des décisions prises.

Calendrier

- **Date limite d'envoi des propositions : 23 mai 2024**
- **Etablissement des listes de priorités par l'IEA : 10 juin 2024**
- **Décision finale des établissements partenaires : 28 juin 2024**
- **Notifications des résultats : 2e ou 3e semaine de juillet** *Merci de bien vouloir communiquer une adresse mail (ou autres coordonnées) que vous consulterez à cette période*

Toute question sur l'appel à propositions peut être adressée à **colloques@paris-iea.fr**